


TARIFS : 2024/2025

	Élèves mineurs Com.subventionnées		Élèves mineurs autres communes		Adultes	
	Paiement en 5 fois*	Paiement en 1 fois à l'inscription	Paiement en 5 fois*	Paiement en 1 fois à l'inscription	Paiement en 5 fois*	Paiement en 1 fois à l'inscription
Adhésion obligatoire: 25€ par élève, à ajouter au montant du 1er chèque. *Paiement en 5 fois: 5 chèques à l'inscription (ordre Musiquenvie) , encaissement aux 10/10-10/11-10/01-10/03-10/04. Possibilité d'opter pour le prélèvement automatique (cf Fiche d'inscription)						
Éveil et Initiation						
Éveil (MS/GS): Danse(45MN) <u>ou</u> Musique(30MN)	33€ x 5	165 €	44€ x 5	220 €		
Initiation (CP): Danse(1H) <u>ou</u> Musique (45MN)	36€ x 5	180 €	47€ x 5	235 €		
Éveil Danse + Éveil musical	44€ x 5	220 €	54€ x 5	270 €		
Initiation Danse + Initiation musicale	50€ x 5	250 €	60€ x 5	300 €		
DansEnvie - Théâtre						
Danse : 1h - Théâtre	44€ x 5	220 €	54€ x 5	270 €	54€ x 5	270 €
Danse : > 1h ou = 1h30	50€ x 5	250 €	60€ x 5	300 €	60€ x 5	300 €
Cours supplémentaire Danse	50 €					
Cursus Musical : Instrument ou Technique vocale + FM obligatoire + 1 Atelier gratuit (Atelier supplémentaire + 50€)						
Découverte Instrumentale (30 min) + Initiation (45 min) (CP)	88€ X 5	440 €	144€ X 5	720 €		
Découverte Instrumentale (30 min) + FM 1 et 2 (1h15) (CE1)	94€ X 5	470€	151€ X 5	755 €		
Cycle 1: (cours individuel) 30mn Musique ou Technique vocale+FM	94€ X 5	470€	151€ X 5	755 €	160€ X 5	800 €
Cycle 2: (cours individuel) 40mn Musique ou Technique vocale+Technique du son	104€ X 5	520 €	159€ X 5	795 €		
Ateliers et Ensembles :						
Groupe Guitares Adultes					66€ X 5	330 €
Formation Musicale Seule, Technique du son	Pas de tarif en 5 fois	165 €	44€ X 5	220 €	44€ X 5	220 €
Musiques actuelles, Musique électro, Atelier Guitare, Sax Band, Steel Band, Orchestre	Pas de tarif en 5 fois	165 €	Pas de tarif en 5 fois	165 €	Pas de tarif en 5 fois	165 €
Chorale	Pas de tarif en 5 fois	150 €	Pas de tarif en 5 fois	150 €	Pas de tarif en 5 fois	150 €
Réduction : 20€ à partir du 2ème élève mineur par famille, (hors Ateliers) ou de la 2ème discipline par élève mineur (hors Ateliers et plusieurs cours de danse).						



JUSTIFICATIF DE DOMICILE :

Le justificatif de domicile est un document obligatoire pour les élèves bénéficiant des subventions des communes de:

Boé , Bon-Encontre, Colayrac et Foulayronnes

Il doit être à votre nom et mentionner vos informations personnelles, surtout votre adresse de résidence.

Les documents acceptés comme justificatif de domicile pour l'école Musiquenvie sont :

- La facture d'électricité (de moins de 6 mois)
- La facture de gaz (de moins de 6 mois)
- L'avis d'imposition ou de non-imposition
- L'attestation d'assurance (responsabilité civile, incendie...)
- La quittance de loyer ou titre de propriété

Vous remerciant de votre compréhension